

**CONSEIL MUNICIPAL** ■ Hier soir, les élus ont voté la création d'un SPIC pour rénover et gérer les parkings couverts

# C'est aux usagers des parkings de payer

Entre le 2<sup>e</sup> semestre 2017 et 2019 seront rénovés, avant de devenir payants, les trois parkings en silos de la ville.

Dragon Pérovic  
dragon.pervovic@centrefrance.com

**C'**est une mesure impopulaire, mais, imposée par la réalité. La ville de Tulle est l'une des rares cités en France à proposer trois parkings en silos gratuits (Saint-Pierre, Gabriel-Péri et le Pas roulant). Dans cette période de vaches budgétaires maigres et la quête des économies dans tous les sens, elle n'a plus les moyens de les gérer, en assurant leur sécurité et un service correct. Hier soir, le conseil municipal a décidé la création d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC), pour gérer en régie ses équipements, ainsi que la nouvelle aire de camping-car à l'Auzelou, en cours de réalisation. Ses objectifs : remettre en l'état l'ensemble du parc, proposer une offre de stationnement qualitative et rendre financable la création d'un nouveau parking d'environ 150 places dans le quartier de l'hôpital.

**Taux d'occupation.** En les rendant payants, il s'agit de transférer la facture sur les usagers de ces équipements et non plus sur les contribuables tullistes. « Le taux d'occupation moyen du parc existant constaté en journée du lundi au vendredi est de 86 %, a détaillé Fabrice Marthon, adjoint délégué à la tranquillité et à la sécurité publique. Il faut savoir que 72 %



**PARKING SAINT-PIERRE.** Le nouveau SPIC va gérer les recettes de stationnement générées par le domaine privé de la commune (les 3 parkings en silos et l'aire des camping-cars), alors que le service du domaine public continuera à gérer celles générées par l'exploitation du domaine public. PHOTO : AGNÈS GAUDIN

des usagers ne sont pas résidents de la commune. »

**La sécurité.** La rénovation et la mise en paiement des parkings en silos permettront de résoudre « un gros problème de sécurité qui perdurent dans ces équipements depuis des années, insiste l'adjoint au maire. Actuellement, ces parkings ont des ouvertures dérogatoires. »

**Une gestion en régie.** Après les cantines scolaires et l'eau, la

commune a décidé de créer une nouvelle régie parkings (SPIC) « Plusieurs fois par an on recevait des offres des entreprises privées pour gérer notre parc de stationnement. Mais, on s'est dit qu'on était tout à fait capable de le faire nous-mêmes », a assuré Fabrice Marthon.

**Le calendrier des travaux.** Le parking Saint-Pierre devrait être remis aux normes et rouvert au début de l'année prochaine. Les

travaux seront beaucoup plus lourds dans le parking Gabriel-Péri où le chantier débutera au 1<sup>er</sup> semestre 2018, pour une mise en paiement à l'issue du chantier. Quant à la réhabilitation du Pas roulant, elle se fera en 2019.

**Le fonctionnement.** Les trois parkings seront ouverts du lundi au samedi de 7 heures à 19 heures et fermés le dimanche et les jours fériés. Plusieurs for-

mes d'abonnements seront proposées aux usagers. Un accueil physique et une vidéosurveillance y seront assurés. Les parkings seront gratuits le samedi. Par ailleurs, sur toutes les zones de stationnement tullistes, les premières 20 minutes de stationnement seront gratuites.

**Les personnels.** Six agents vont être employés au SPIC parkings. Deux agents de la ville seront transférés dans la nouvelle entité et on procédera à 4 nouvelles embauches.

**Le mode de gouvernance** le conseil d'exploitation du Service Public industriel et commercial sera composé de 5 élus et de 2 représentants de la société civile (issus de la Prévention routière et d'une association de consommateurs).

**Les réactions** Dans les rangs de l'opposition, alors que Raphaël Chaumeil s'est inquiété sur les conséquences que ces mesures auront sur « l'attractivité de notre cité », Michel Caillard s'est souvenu : « Lors du mandat d'un de vos prédécesseurs Monsieur le maire ; quand la question a été posée, de rendre les parkings en silos payants, cela a provoqué une levée de boucliers d'une grande partie de sa majorité. Je suis très heureux que cela a avancé dans le bon sens et je soutiendrai cette proposition. »

« Sur les parkings en silos, la situation est telle que, soit en les ferme dans quelques mois pour des raisons de sécurité, soit on offre aux Tullistes et non Tullistes des conditions qui correspondent à leurs besoins », a résumé le maire Bernard Combes. ■